

DEPARTEMENT DE LA JUSTICE,
DE LA SECURITE ET DES FINANCES
LE CONSEILLER D'ÉTAT
CHEF DU DEPARTEMENT

Candidature à l'élection au Conseil fédéral :

Je renonce dans l'intérêt de mon canton et de mon parti

Est-ce que je présente ma candidature à l'élection du Conseil fédéral ?

Sitôt connue le 7 septembre dernier la démission de Micheline Calmy-Rey, cette question m'a été posée à de multiples reprises. Immédiatement et invariablement, j'ai répondu que je me déterminerais après les élections fédérales.

Le moment est donc venu.

A. Après avoir été élu à tous les échelons parlementaires, je siége pour la septième année consécutive dans un exécutif cantonal. Je suis à la tête d'un vaste département. Il représente, en termes de postes de travail, pas loin de la moitié de l'administration neuchâteloise. Depuis 2005, le canton de Neuchâtel est engagé dans un processus de redressement de ses finances et de réforme de l'Etat. C'est un contexte difficile. Malgré cette difficulté, j'ai beaucoup de plaisir à exercer cette fonction, ici au Château, entouré par des collaboratrices et des collaborateurs motivés, engagés, volontaires.

Depuis le 7 septembre, nombreuses sont les personnes dans l'administration mais surtout dans la population neuchâteloise qui m'ont demandé de ne pas les "abandonner"; c'est le verbe le plus utilisé, en cours de chemin. Je n'ai pas à cacher que j'ai été touché par ces multiples appels. D'autant plus que mon département est en charge de plusieurs dossiers importants. Un de ceux-ci est la baisse de la fiscalité pour les personnes physiques. Elle est attendue depuis des années et promise dans le sillage du succès de la réforme de la fiscalité des entreprises. Et cette baisse entre maintenant dans une phase cruciale au niveau parlementaire. Ces sollicitations sont un des motifs de renonciation.

B. Mon attente, ce week-end, était concentrée d'abord sur les résultats du Parti socialiste. Les premiers sondages du début de l'année lui prédisaient un recul significatif susceptible de fragiliser un de ses deux sièges au Conseil fédéral. Il n'en est rien et j'en suis très heureux. La Suisse a besoin d'un parti socialiste fort. Ces deux sièges ne peuvent donc être remis en cause, et l'équilibre confédéral commande qu'un de ces deux sièges reste un siège romand. En effet les bons résultats sur le plan suisse sont dus en grande partie à la force du parti socialiste en Suisse romande, comme l'illustre le gain de sièges en Valais, à Fribourg et en terre vaudoise.

Contrairement à Neuchâtel, à Genève, ou au Jura, des cantons où les idées progressistes ont droit de cité, le Valais, Fribourg et Vaud sont trois cantons plutôt conservateurs. Mais ils s'ouvrent toujours plus à ces idées et élisent toujours plus souvent et toujours plus de personnes qui les portent.

Dans notre pays fédéraliste, cette évolution en Suisse romande est une des perspectives les plus prometteuses pour la gauche. Elle doit être soutenue, notamment lors d'une élection au Conseil fédéral. C'est d'autant plus facile aujourd'hui que ces cantons présentent des candidatures dont les qualités reconnues suffisent à les légitimer. J'ai siégé à Berne avec Alain Berset, Pierre-Yves Maillard - j'imagine qu'il sera candidat - et Stéphane Rossini et je sais que chacun des trois a tout à fait les capacités pour être conseiller fédéral. Renforcer grâce à l'un d'eux la force de la gauche en Suisse romande, et par conséquent en Suisse, est un deuxième motif de renonciation.

- C. Après ceux du Parti socialiste, ce sont les résultats du PLR qui m'ont préoccupé. A son sujet les sondages ont vu juste. Il est un des perdants du week-end dernier et contrairement à ce que d'aucuns pourraient penser, cette régression ne me réjouit pas. J'aurais préféré que ses pertes viennent accroître celles de l'UDC.

Mais ce qui me préoccupe surtout, c'est le potentiel impact de ce recul sur le siège occupé par Didier Burkhalter, mon compatriote. Il est aujourd'hui évident que la double représentation PLR au Conseil fédéral est l'enjeu majeur de l'élection du 14 décembre. Le PLR peut perdre un de ses deux sièges. Face à une telle perspective, je veux éviter à tout prix qu'une candidature de ma part puisse d'une manière ou d'une autre mettre en péril le siège occupé par Didier Burkhalter.

Entre celles et ceux qui diraient me soutenir pour mieux se dédouaner de leur distance par rapport à Didier Burkhalter et celles et ceux qui rejetteraient l'un et l'autre en raison d'une prétention cantonale jugée excessive, le champ est large pour toutes les manœuvres, toutes les instrumentalizations, tous les hasards.

Je n'entends pas en être le catalyseur. Car je ne peux pas supporter l'idée que mon canton se retrouve, le 14 décembre au soir, non pas avec un ou deux, mais avec aucun représentant au Conseil fédéral; ni envisager la Suisse romande avec un seul conseiller fédéral au lieu de deux.

Cette troisième raison consacre ma décision de ne pas être candidat et j'adresse tous mes vœux à Alain, Pierre-Yves et Stéphane et je souhaite à Didier Burkhalter une bonne réélection.

Jean Studer

Neuchâtel, le 26 octobre 2011